

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMPION IRON DÉPOSE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR L'EXPANSION DE LA PHASE II AU LAC BLOOM, QUÉBEC

Montréal, le 2 août 2019 - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (« Champion » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer le dépôt sur SEDAR de l'étude de faisabilité (l'« Étude de Faisabilité ») portant sur l'expansion de la Phase II du complexe minier du Lac Bloom (« Lac Bloom »), dont les résultats ont déjà été publiés par la Société le 20 juin 2019 (le « Communiqué »). La Société ne connaît aucune nouvelle information ou donnée qui pourrait avoir une incidence matérielle sur les renseignements fournis dans le Communiqué et confirme que toutes les hypothèses importantes ainsi que tous les paramètres techniques sous-tendant les estimations dans le Communiqué continuent à s'appliquer et n'ont pas changé de manière importante.

Tel qu'indiqué dans le Communiqué, l'Étude de Faisabilité prévoit augmenter sa production totale au Lac Bloom de 7,4 Mtpa à 15 Mtpa de concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe. Soutenu par les paramètres économiques solides démontrés dans l'Étude de Faisabilité, le conseil d'administration a approuvé un budget initial de 68 millions \$ pour financer et faire progresser le projet pendant le reste de 2019, afin de consolider l'échéancier établi dans l'Étude de Faisabilité.

Une copie de l'Étude de Faisabilité est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

À propos du complexe minier du Lac Bloom

Le 11 avril 2016, Champion, par l'intermédiaire de sa filiale Minerai de fer Québec (« MFQ »), a repris les actifs de la mine du Lac Bloom auprès des filiales de Cliffs Natural Resources inc., qui faisaient l'objet de procédures de restructuration en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada). À la suite de la publication d'une étude de faisabilité le 16 février 2017, Champion a remis la mine du Lac Bloom en service en février 2018, complétant sa première expédition le 1^{er} avril 2018. MFQ est détenue à 63,2 % par Champion, la participation restante de 36,8 % étant détenue par Ressources Québec, mandaté par le gouvernement du Québec. Le 29 mai 2019, Champion a annoncé les termes d'une entente avec Ressources Québec où Champion acquerra 100 % du Lac Bloom.

La propriété du Lac Bloom est située à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 kilomètres au nord de Fermont, au Québec, et à 10 kilomètres au nord de la mine de fer de Mont-Wright exploitée par ArcelorMittal Exploitation minière Canada. La mine du Lac Bloom est une fosse à ciel ouvert fonctionnant avec des pelles hydrauliques et un concentrateur. Le minerai de fer concentré est transporté par train, initialement par le chemin de fer du Lac Bloom, jusqu'au port de Sept-Îles, au Québec.

À propos de Champion Iron Limited

Champion est une société productrice de fer qui se consacre à l'exploration et à la mise en valeur du fer ainsi qu'au développement de ses importantes ressources de fer dans l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, dans la province de Québec. Depuis l'acquisition de la propriété de minerai de fer du Lac Bloom, son principal actif, la Société se concentre principalement sur l'amélioration des infrastructures minières et de traitement dont elle est maintenant propriétaire tout en menant de l'avant des projets visant à améliorer l'accès aux marchés mondiaux du fer, dont des initiatives en matière d'infrastructures ferroviaires et portuaires en collaboration avec le gouvernement et d'autres importantes parties prenantes du secteur et de la collectivité. L'équipe de direction de Champion comprend des professionnels ayant une expertise dans l'exploitation

et la mise en valeur de mines et qui comptent aussi une vaste expérience en géotechnique, dans le développement de nouveaux sites et la gestion de sites miniers de longue date, incluant le développement de l'aspect logistique et du financement de tous les stades de développement dans l'industrie minière.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Michael Marcotte

Vice-président, Relations avec les investisseurs

514-316-4858, poste 128

info@championironmines.com

Pour plus d'information à propos de Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site internet : www.championiron.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme de l'information qui peut constituer de l'« information prospective » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Excepté les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent communiqué de presse concernant des événements, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, y compris les attentes de la direction concernant (i) l'Étude de faisabilité; (ii) l'expansion Phase II du Lac Bloom et les coûts prévus, la période de construction, le TRI, la VAN, le financement, les dépenses en capital, le délai de remboursement et la capacité globale; (iii) la DVM du Lac Bloom; (iv) les réserves minérales; (v) la récupération; (vi) la création de valeur et la croissance; (vii) les coûts d'exploitation; et (viii) l'acquisition de la participation que détient Ressources Québec dans MFQ sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de verbes comme « planifie », « s'attend à », « table sur », « estime », « prévoit », « prédit », « projette », « perçoit », « a l'intention de », « anticipe », « vise » ou « croit », et à l'emploi de termes comme « plan », « potentiel », « perspective », « prévision », « estimation », « vise », « projections », « cibles », « continue », ou toute version analogue de ces verbes et termes, y compris leurs négatifs, ou qui énoncent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Bien que Champion croit que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : les changements dans les hypothèses utilisées pour préparer l'Étude de faisabilité; des retards dans le projet; la disponibilité continue du capital ou des financements ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs du minerai de fer; des défaillances des usines, des équipements ou des processus à opérer tel que prévu; des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, de permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; ainsi que les facteurs traités dans la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle de 2018 de la Société et les risques et incertitudes présentés dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2018, ces deux documents étant disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Rien ne garantit que cette information se révélera exacte, les résultats réels et événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective. Toute l'information prospective de Champion dans le présent communiqué de presse est donnée en date des présentes et est fondée sur les avis et estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline quelque intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige.